

SIVOS ARS-GIMEUX

SEANCE DU 28 JUILLET 2015

Le Comité du SIVOS est convoqué par Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente, le 17 juillet 2015 pour la tenue d'une séance ordinaire le vingt-huit juillet à 17h00

Ordre du jour :

- INDEMNITE PERCEPTEUR ;
- CONVENTION ALSH MERPINS
- MISE A DISPOSITION DES AGENTS DU SIVOS POUR LES NAP
- CONSEIL D'ECOLE ;
- ACHAT ORDINATEUR ET MATERIEL ;
- CONTRAT EMPLOI AVENIR ;
- FETE DES ECOLES
- TARIF GAZ
- QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil quinze, le vingt-huit juillet à 17h00, le comité du SIVOS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente.

Etaient présents : MM. Claude CHATEAU, Philippe LAFFORT, Michèle LAGARDE, Stéphanie DEMAIL-SOUCHET.

Invités : Mme NADEAU, maire de Gimeux

Absents excusés : Mme TOURNADRE, maire d'Ars, M. Xavier JOURDAIN lequel donne procuration à Madame Michèle LAGARDE

1. INDEMNITE PERCEPTEUR

La Présidente demande aux membres du SIVOS s'ils souhaitent maintenir l'indemnité du percepteur

Les membres du SIVOS décident de maintenir le taux à cinquante pour cent de l'indemnité du percepteur.

Votants : 4 + 1 procuration, pour : 4+ 1 procuration, contre : 0

DELIBERATION 2015-04-JUILLET- 01
Reçue en Sous-préfecture le

2. ALSH MERPINS DELIBERATION AUTORISATION DE SIGNATURE

La Présidente sollicite les membres du bureau pour qu'ils l'autorisent à signer la convention entre le SIVOS et le centre de loisirs de Merpins pour les mercredis après-midi.

Les membres du SIVOS autorisent la présidente à signer cette convention.

Votants : 4 + 1 procuration, pour : 4+ 1 procuration, contre : 0

DELIBERATION 2015-04-JUILLET-02
Reçue en Sous-préfecture le

3. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS

La Présidente informe les membres du SIVOS que les agents doivent être mis à disposition de la CDC lorsqu'ils effectuent les NAP et indique qu'une convention est nécessaire.

Les membres du SIVOS autorisent la présidente a signer cette convention.

Votants : 4 + 1 procuration, pour : 4+ 1 procuration, contre : 0

DELIBERATION 2015-04-JUILLET- 03
Reçue en Sous-préfecture le

4. CONSEIL D'ECOLE

La Présidente informe les membres du SIVOS que les jours et horaires des NAP changent à la rentrée 2015 et ce en accord avec la CDC de Cognac. Les référents NAP sont les mêmes Melle GATTI pour GIMEUX et Melle SEIZE pour ARS.

Les horaires sont donc les suivants :

ARS 15h - 16h30 mardi et vendredi

GIMEUX 15h30 - 16h15 lundi mardi jeudi et vendredi

La Présidente informe également les membres du SIVOS sur la répartition des effectifs sur ARS et Gimeux.

Elle fait part également des différentes demandes de travaux sur les écoles.

5. ACHAT ORDINATEUR ET MATERIEL

Monsieur CHATEAU présente trois devis pour l'achat d'ordinateurs pour les écoles d'ARS et GIMEUX. Sur les trois devis présentés DARTY, LECLERC et IDF informatique, la préférence serait donnée à IDF informatique compte tenu que lui seul peut assurer la mise en service ainsi qu'un dépannage rapide sur site.

Monsieur CHATEAU se charge de faire réactualiser les devis.

Madame la Présidente informe les membres du bureau sur l'achat éventuel d'un nettoyeur vapeur qui servirait au nettoyage des classes et à la cantine également.

Elle précise que l'achat de cet appareil pourrait se faire avec l'apport de subvention dans le cadre de l'aménagement du poste de travail de Béatrice BAUDRY.

Ce dossier sera mis à l'étude en recontactant madame Mme CAVROT du CDG.

6. **CONTRAT EMPLOI AVENIR**

La Présidente informe les membres du SIVOS de la signature du contrat emploi avenir de Melle Charline DESSENDIER et indique qu'il débute le 24/08/2015 et se termine le 23/08/2016, il sera renouvelé si nécessaire.

7. **QUESTIONS DIVERSES**

- La Présidente indique que la fête des écoles s'est parfaitement déroulée et que le spectacle du cirque a été une réussite complète. Seul petit bémol une facture de 160.80 € à la charge du SIVOS pour la mise en conformité de l'installation électrique demandée par la commission de sécurité.

- **TARIF GAZ**

Une nouvelle recherche sera effectuée afin de savoir si le SIVOS peut bénéficier de tarifs réduits.

Fin de séance 18h20